

dit, qu'on n'avait jamais vu s'emparer du forum, s'opposer seul au torrent qui voulait emporter dans sa course vagabonde, les malencontreuses marches contre lesquelles avaient trébuché de temps immémorial les bienheureux sectateurs de Bacchus qui voyaient ainsi se lever pour eux l'hydre monstrueuse de la Tempérance, justement au moment où de philanthropes édyles applaissaient pour eux, éclairaient même les voies de notre patriarcale cité. Le nom de l'homme qui se leva comme un seul homme pour combattre notre aréopage citadin, qui se sacrifia en innocente victime à son insatiable soif de persécution, mérite de passer à la postérité. C'est pour cela que nous enregistrons ici son nom dans nos annales pour le transmettre comme en un vase précieux, aux petits enfants des arrière-petits, enfants de ceux qui ont le bonheur d'en avoir.

Mais avant de dévoiler ce nom précieux, racontons les infortunes de celui qui le porte.

Le héros malheureux de notre paragraphe avait l'inouïe calamité de posséder dans les limites de notre ville une centaine de maisons ayant toutes d'audacieux perrons qui étendaient leurs bras orgueilleux jusqu'à fort avant dans la voie publique. Il méprisa souverainement l'ordre qui fut lancé de les démolir; après des supplications répétées mais inutiles, les shires municipaux lui firent signifier l'ordre de comparaître devant un tribunal qui condamna impitoyablement le misérable à dûment payer l'amende, faute de quoi ses propriétés seraient saisies et vendues sous le marteau de bois d'un huissier aux entrailles de fer. Le jugement fut émané! Notre héros vaincu mais non terrassé alla conter ses douleurs aux pieds du trône, c'est-à-dire aux pantoufles du gouverneur-général qui, vendû à notre cruelle corporation, sourit et ferma l'ortille. De retour dans ses pénates, n'ayant pas de chaise curule antique, notre héros s'assit dans un fauteuil vermoulu et attendit en paix l'arrivée des licteurs, des Goths, des Visigoths, des Vandales, c'est-à-dire des recors. A leur vue, nulle émotion ne put se lire sur son visage, mais l'œil observateur d'un témoin secret eût pu voir sa couette se crispier sous le bonnet de coton qui la recouvre à peine. Le sacrifice se consumma. Tout fut saisi; on porta même une main impie sur les dieux lares, sur le vase où l'idole du lieu était renfermée, sur le coffre-fort! Tout fut vendu!!!..... et racheté par le pince de l'obstination. Pâfortuné, le malheureux, le misérable, le pauvre GEORGE POZE, réduit désormais à ronger le dépit d'avoir été vaincu et à manger ses dix mille louis de rente.

L'on renouvelle à propos des fortifications de Paris un mot qui était en vogue il y a près de quatre-vingts ans lors de la construction du mur d'octroi.

*Le mur murant Paris vend Paris murmurant.*

---

CE JOURNAL paraît une fois par semaine, le SAMEDI. L'année ou le vol. se compose de 48 numéros sans perte pour l'abonné.—Le Prix d'abonnement est de sept chelins et demi par année payable par tiers de 16 numéros d'avance.—On ne reçoit pas de souscription pour moins de six mois.—Le prix du port par la poste est un écu pour toute la province. Toutes communications, demandes ou réclamations devront être affranchies.—On insère gratuitement tous les articles d'utilité et d'intérêt publics; ceux de nature purement personnelle ou privée ne seront admis que moyennant rémunération de 6 sous par ligne.

---

IMPRIME' ET PUBLIE' PAR N. AUBIN ET W. H. ROWEN.

No. 32, Rue St. Jean Haute-Ville.